

Glossaire de thérapie contextuelle. Ivan Boszormenyi-Nagy.

***Dialogue*, 111, 31-44, 1991.**

Traduction en français (1991, Cery) : Gérard Salem, Corinne Nebel.

Ardoise pivotante (*revolving slate*)

L'ardoise pivotante (Boszormenyi-Nagy & Spark, 1973) est la conséquence, sur le plan relationnel, d'une vengeance à caractère *substitutif*, dirigée par une personne sur une autre, mais en victimisant une tierce personne. Le terme d'« ardoise » se réfère ici à une comptabilité restée bloquée entre divers sujets, et qui mériterait d'être appréciée de façon équitable. Au lieu de quoi, elle est retournée contre un substitut, un tiers innocent qui est traité comme s'il était le débiteur originel.

Autodémarcation (*self-delineation*)

C'est la capacité d'une personne à délimiter son self autonome, individuel. Il s'agit là du premier pas dans le processus dialogique (Ndt : qui se réfère au dialogue). Deux personnes ou plus s'entraident dans le phénomène de l'autodémarcation. Ainsi, les processus relationnels offrent la ressource majeure pour se démarquer soi-même. D'autre part, les diverses formes et facettes des relations initiales et formatrices d'un enfant déterminent le degré de démarcation de son self.

Le processus d'autodémarcation engage l'élaboration d'une frontière entre le self et le non-self avec lequel il est en relation. La formation du self se fonde donc sur l'altérité (*otherness*) tout en englobant l'élaboration de l'identité personnelle.

Autovalidation (*self-validation*)

C'est la capacité d'une personne d'augmenter son crédit par son honnêteté relationnelle plutôt que par son pouvoir, son prestige ou son amour-propre. C'est le second pas dans le processus dialogique. L'autovalidation instaure et accroît la valeur éthique de l'individu.

Les bénéfices du pouvoir sont souvent en relation inverse avec l'autovalidation ; le profit personnel gagné par manipulation peut être limité par une diminution de la valeur personnelle sur le plan éthique. L'autovalidation représente un progrès dans l'acquisition de la légitimité, ce qui conduit à une plus grande liberté.

Conflit (interpersonnel) d'intérêts

Certains conflits d'intérêts, de besoins et de légitimité sont inévitables entre parents et doivent être considérés comme naturels plutôt que pathologiques. Certes, il est possible

d'éviter d'autres conflits interpersonnels d'intérêts, mais les tentatives visant à résoudre *tous* les conflits sont irréalistes. Une attitude thérapeutique réaliste consiste à travailler principalement sur les conflits inéluctables (par exemple portant sur les objectifs respectifs des parents et des enfants pendant l'adolescence), tout en évitant les conflits qui *peuvent* être évités (par exemple les questions de tolérance quant aux divergences d'opinions politiques, religieuses ou sociales – autant de points qui ne requièrent pas une prise de décision en commun).

Dans tous les cas, les efforts visant à mettre en valeur les ressources de confiance sous-jacentes constituent un objectif thérapeutique plus réaliste que de s'en prendre directement aux symptômes.

Conséquences

« Quelque chose qui découle d'un ensemble de conditions » (Webster, 1971). (Porter à conséquence = avoir des suites, des répercussions). Les conséquences représentent un aspect important des relations humaines. Toutes les personnes apparentées sont exposées aux conséquences découlant de leurs relations mutuelles. A long terme, ces conséquences constituent un lien relationnel plus significatif que les structures de type transactionnel ou communicationnel. Les conséquences peuvent suivre une voie linéaire ou circulaire, mais elles n'ont rien à voir avec une série d'événements purement aléatoires.

Il peut être difficile de décrire de façon opérationnelle quelles seront, par exemple, les conséquences sur les enfants d'une union conjugale dépourvue de confiance. Mais il serait irréaliste, irrationnel, et par là, irresponsable de nier pour autant l'existence de telles conséquences.

Le contexte des conséquences implique aussi bien les options symétriques que les options asymétriques. Les options propres aux enfants en bas âge sont par définition plus limitées que celles d'autres catégories d'âge ; les conséquences sur le plan relationnel seront donc plus décisives et plus contraignantes que pour les adultes.

Contexte

Il s'agit du lien organique entre le donné et le reçu qui tisse la trame de la confiance et de l'interdépendance humaines. Le contexte humain inclut aussi bien les relations actuelles d'une personne, que celles de son passé ou de son avenir. Il constitue la somme de *toutes* les comptabilités (*ledgers*) dans laquelle une personne est impliquée. Le critère dynamique qui caractérise le contexte est enraciné dans la prise en compte du légitime, et non dans la réciprocité du donné et du reçu (*give and take*).

Dans la perspective éthique et existentielle, le contexte représente un concept plus spécifique que la simple trame d'un environnement donné. Il fonctionne comme une matrice de motivations, d'options et de droits. C'est là une conception syncrétique et non limitée à la notion de système. Le contexte ne perd jamais de sa nature multcentrée, caractérisée par les conséquences.

Corruption relationnelle

Elle désigne une subversion subtile de la confiance. Lorsqu'une personne exploite l'attention et la considération qu'une autre personne offre à son entourage, une brèche fondamentale se creuse dans la relation de confiance. On peut citer, à titre d'exemples, le fait qu'un adulte abuse sexuellement d'un enfant, ou fait un choix qui exploite l'attention et l'intérêt que lui offre l'enfant, ou encore parentifie de façon destructive et intéressée son enfant au détriment des efforts éducatifs de son conjoint.

Délégation

Concept introduit initialement par Stierlin (1974). En termes contextuels, ce mot décrit les attentes transgénérationnelles imposées à un descendant par ses parents (ou par d'autres ascendants proches). Ces attentes sont perçues par le descendant comme venant de lui-même, et non comme imposées de l'extérieur. Par contraste, d'autres attentes transgénérationnelles peuvent constituer de véritables patrimoines, c'est-à-dire des mandats adressés à la postérité. Par exemple, le fait de sacrifier la qualité d'un mariage, d'une amitié ou d'une relation de père ou de mère avec son enfant, au profit des besoins possessifs d'un parent, représente davantage une *délégation* qu'un *patrimoine*.

Dialogue

En thérapie contextuelle, le dialogue décrit une règle dialectique définissant un équilibre relationnel fondé sur un engagement mutuel. Ici, le mot « dialogue » dépasse la dénotation commune d'ouverture, d'échange manifeste entre les partenaires. Dans l'optique contextuelle, un dialogue authentique ne vise pas seulement à satisfaire la fringale émotionnelle de l'individu engagé dans la relation, mais (également) à répondre aux exigences d'une équité véritable. Cela signifie que la façon dont une personne « fait usage » de son partenaire est équitable dans la mesure où elle témoigne de l'attention à ses droits et à ses besoins.

Cette forme d'équité est plus problématique dans une relation asymétrique, par exemple entre un parent et un enfant en bas âge, ou entre une personne et ses descendants encore inconnus. Même si on procrée sans s'inquiéter des implications héréditaires, on introduit potentiellement un *input relationnel* dans la vie d'un arrière-petit-enfant. Il y a peu de chances qu'on soit directement bénéficiaire d'un investissement fait au futur ; on sera le plus vraisemblablement payé de retour par le souci qu'aura la postérité des générations à venir.

Dimension

Les quatre dimensions de la réalité relationnelle constituent autant de constellations de déterminants du comportement humain. Ces constellations, à la différence de

« niveaux », ne définissent pas une organisation hiérarchique (degrés plus hauts ou plus profonds). Les quatre dimensions s'interpénètrent et sont omniprésentes dans les relations humaines. Une relation parent-enfant, par exemple, est toujours influencée par les faits, par la psychologie individuelle, par les systèmes de patterns transactionnels et par l'éthique de la considération ou de la confiance méritée.

Distanciation (voir aussi : rapprochement) (*disjunction & rejunction*)

C'est une façon de se désimpliquer des obligations éthiques inhérentes aux relations. Les relations fondées uniquement sur des rapports de pouvoir en sont un exemple. La distanciation peut s'exprimer par diverses formules, par exemple celles qui suggèrent que le fait d'offrir de la considération à autrui est stupide, ou que la manipulation d'autrui est la seule façon justifiée de se faire estimer.

Éthique relationnelle

Les humains ont tendance à s'utiliser mutuellement ; cette tendance est tantôt tolérée, tantôt combattue par chacun. C'est le propre des relations intimes. Elles restent dignes de confiance aussi longtemps que l'utilisation réciproque des partenaires est multilatérale et équitable. Ici, la notion d'éthique est enracinée dans l'ontologie naturelle et fondamentale de toute créature vivante, c'est-à-dire que la vie est reçue des ascendants, puis transmise à la postérité. La vie est une chaîne de conséquences interconnectées, en rapport avec l'interdépendance qui règne entre les générations de parents et les générations d'enfants. Chez les êtres humains, l'éthique relationnelle exige de la part des sujets qu'ils assument la responsabilité des conséquences. Cependant, les conséquences en elles-mêmes constituent une réalité existentielle inévitable.

Exonération (de *onus, oneris*, en latin : « charge »)

C'est le processus par lequel l'on ôte le poids d'une culpabilité des épaules d'une personne que l'on aurait précédemment blâmée. L'expérience clinique montre en thérapie contextuelle que l'amélioration coïncide souvent avec le fait qu'un parent devient capable d'exonérer ses propres parents de leurs erreurs.

L'exonération diffère du pardon. Habituellement, le fait de pardonner maintient l'hypothèse de la culpabilité et met en valeur la générosité de la personne qui pardonne envers celle qui l'a offensée. De la sorte, en offrant le pardon, on retire l'accusation et on n'exige plus de punition. Contrairement à cette démarche, l'exonération se caractérise par un réexamen adulte de l'insuffisance actuelle des parents en tenant compte du fait qu'ils ont été eux-mêmes des victimes au cours de leur propre enfance. Elle remplace le processus du blâme par une appréciation adulte des options, des efforts et des limites qui, par le passé, étaient propres à une personne ou à une situation données.

Facilitation (*eliciting*)

La facilitation est une méthode ou une modalité thérapeutique qui catalyse les

tendances que les sujets manifestent spontanément pour le dialogue et la réciprocité. Elle se distingue d'un projet spécifique. Plutôt que de constituer un *input* arbitrairement restructurant, la facilitation requiert du thérapeute la capacité d'intégrer les quatre dimensions et d'aider les intéressés à affronter et rééquilibrer les aménagements de la légitimité et de la redevance dans leurs contextes.

Fiabilité (*trustworthiness*)

La fiabilité s'accroît du côté du partenaire qui, dans la relation, se montre crédible, responsable et suffisamment attentionné ; elle caractérise une confiance réaliste et méritée. Du point de vue psychologique, la confiance éprouvée par un partenaire n'est pas une garantie de la valeur éthique du partenaire en qui cette confiance a été placée. La confiance naïve d'une victime n'est pas la preuve de la fiabilité de son partenaire. Du point de vue éthique, la fiabilité est toujours gagnée à long terme par l'équilibration des conséquences liées aux concessions mutuelles entre deux partenaires relativement crédibles.

Justice ou équité

La justice propre aux relations, ou équité, est le fondement dynamique des relations viables, durables et intimes. Une réévaluation au moins périodique du degré d'équité présent dans une relation est nécessaire pour maintenir une relation fiable et digne de confiance. Il va de soi que ce n'est pas la possession ou l'appropriation d'une personne qui détermine le caractère équitable d'une relation. Ici, il est plutôt requis de faire des efforts constants visant à un but jamais pleinement accessible.

La thérapie contextuelle considère la justice comme un défi permanent à cet équilibre de l'équité. Tout nouvel acte de concession mutuelle requiert un nouvel ajustement de l'équilibre propre à cette justice « rétributive ». Celle-ci caractérise les liens de parenté, alors que la justice « distributive » caractérise les caprices du destin (par exemple, la transmission d'une maladie).

Légitimité (ou « bon droit ») (*entitlement*)

Concept clef de la thérapie contextuelle. Il s'agit d'une « garantie » éthique qui ne peut s'actualiser que dans le cadre d'une relation : c'est la somme des mérites du partenaire qui donne, qui paie de sa personne. Du point de vue éthique, cette légitimité, ou ce bon droit, ne peut être transféré d'un cadre relationnel à un autre. Néanmoins, toute personne qui gagne de la légitimité à un moment donné, dans un cadre relationnel donné, pourra aussi fonctionner avec une plus grande liberté dans d'autres cadres relationnels.

Même si une personne est ou se sent « surlégitimée » (*overentitled*), elle ne peut jamais transcender pour autant la nécessité de gagner davantage de légitimité. La légitimité constructive, qui est le résultat d'une préoccupation continue visant à gagner de la légitimité, et la légitimité destructive (ou vindicative), qui est le résultat du refus de cette même préoccupation, représentent des conséquences cliniques d'essence opposée. La

nature *éthique* de la légitimité ne se confond guère avec le phénomène *psychologique* – d'une « sensation », d'une « impression » ou d'une « attitude » de légitimité (Ndt : souligné par les traducteurs). Les sentiments de légitimité d'une personne peuvent coïncider ou non avec le fait d'être légitimé.

Légitimité destructive (*destructive entitlement*)

De façon tragique, une « surlégitimité » contradictoire sur le plan interne peut naître du droit qu'a l'enfant d'être l'objet d'attentions continues sous peine de disparaître. Cette légitimité intrinsèque devient excessive en proportion directe avec les facteurs suivants, liés au développement du sujet :

- l'enfant ne bénéficie pas de soins nourriciers adéquats
- les besoins propres de l'enfant en matière de confiance, de dévouement et d'amour sont exploités
- l'enfant ne reçoit que méfiance, tromperie et mystification en échange de sa confiance et de son dévouement
- l'enfant est finalement blâmé pour les échecs relationnels des adultes

En conséquence de quoi, il est justifié que l'enfant finisse par considérer le monde des adultes comme son débiteur. Mais il n'est guère en position de faire reconnaître cette dette, et malheureusement toute tentative ultérieure de l'enfant pour faire reconnaître ses droits deviendra une revendication à caractère substitutif. L'enfant ou l'adolescent devient donc lui-même l'auteur d'une nouvelle injustice.

Loyauté

En termes contextuels, la loyauté est un attachement préférentiel aux partenaires qui ont droit à une priorité « d'égards ». Elle constitue au minimum une configuration relationnelle triangulaire : celui qui préfère, celui qui est préféré, et celui qui n'est pas préféré. La définition de la loyauté ne doit pas s'appliquer au simple attachement d'une personne à une autre personne – à moins que cet attachement ne soit mis à l'épreuve par un autre attachement, réel ou potentiel. C'est pourquoi loyauté et conflit de loyautés sont difficilement séparables. Le conflit de loyauté s'applique à une situation, dans laquelle une personne est coincée entre deux objets de loyauté, explicitement concurrents. On peut imaginer l'homme qui se trouve pris entre deux forces rivales – les appels que font sa femme et sa mère à sa loyauté. Chacune de ces deux femmes a des raisons justifiées d'être considérée de façon prioritaire par rapport à l'autre (voir Loyauté clivée).

Loyauté clivée (*split loyalty*)

La situation difficile caractérisant la loyauté clivée survient lorsqu'un enfant est contraint de choisir l'amour d'un des parents au détriment de l'autre. Cette condition de mauvais augure apparaît lorsque les parents sont profondément divisés par une méfiance et un mépris mutuels. Les manifestations de la méfiance sont variables, mais plus les signes en sont subtils, plus le problème devient insoluble pour l'enfant. En effet, l'enfant a le

besoin essentiel d'accéder à des relations de confiance avec le monde adulte. A cette seule condition il pourra apprendre à trouver l'équilibre entre une attitude réaliste et une méfiance de fond. Si le fait de faire confiance à l'un des parents entraîne inévitablement une relation de méfiance envers l'autre parent, se fier à l'un élimine toute possibilité de se fier à l'autre.

La loyauté invisible ou indirecte se manifeste extérieurement par l'indifférence, l'irrésolution fuyante ou ambivalente vis-à-vis de l'objet de la loyauté. De plus, elle se présente ouvertement comme une force « pathologique » qui entrave tout engagement dans une relation courante, par exemple dans un mariage. De fait, c'est habituellement ce type de relation courante qui fait – indirectement – les frais d'un tel processus, ce qui représente en quelque sorte l'expression d'une vengeance substitutive, une des variantes de l'ardoise pivotante. Ce phénomène peut être compris comme une tentative masquée d'équilibrer les relations verticales par le biais d'une interférence ouverte avec les relations horizontales (ou parfois avec d'autres relations verticales). En thérapie, on cherchera les moyens qui permettent de substituer aux comportements de loyauté invisible des actes exprimant une considération ouverte (Ndt : envers l'objet de la loyauté invisible).

Moratoire

(Ndt : Petit Robert 1985 : « disposition légale suspendant l'exigibilité des créances, le cours des actions en justice »).

Il s'agit ici d'une des étapes de la méthode thérapeutique. Elle consiste à inciter les patients à considérer les bénéfices qui découleraient d'une nouvelle attitude sur le plan relationnel, et à bénéficier en même temps de la période d'attente nécessaire pour que chacun finisse par accepter spontanément cette nouvelle attitude. Un moratoire est un *input* thérapeutique actif : il ménage l'objectif souhaité, sans compromis, et sans négliger pour autant le rythme dont le patient a besoin. En d'autres termes, il devient difficile au patient d'ignorer le message du thérapeute quand celui-ci est clair et qu'il s'agit d'un objectif prioritaire qui ne le harcèle pas pour autant. On peut dire par exemple au patient qu'il y a du mérite à tenir compte de l'injonction thérapeutique, mais que cela n'aurait pas beaucoup de sens tant qu'il ne se sent pas prêt à l'appliquer. Dès lors, un moratoire inclut et combine :

(1) l'insistance du thérapeute sur la responsabilité active du patient pour viser à une amélioration, et (2) la possibilité pour le patient de choisir, quand il se sent prêt, comment et à quel moment il va faire preuve concrètement de sa responsabilité.

Multilatéralité

Les relations humaines sont toujours caractérisées par deux pôles au moins. Cependant, sur un plan dynamique, les gens ont tendance à nier le pôle du partenaire et à construire les relations selon leurs propres critères subjectifs et unilatéraux. Cette vision partielle est enracinée dans la survie de chaque individu et dans le préjugé propre à chaque groupe envers d'autres groupes. L'usage que fait le thérapeute de la partialité

multidirectionnelle permet d'explorer les relations de façon multilatérale. Ce à quoi les patients peuvent réagir en inaugurant un dialogue qui leur permet, d'une part, de définir leurs propres critères (*auto-démarcation*), tout en répondant, d'autre part, à ceux de leur partenaire (*auto-validation*).

Obstacles (résistance collusive)

Une des contributions majeures de Freud fut d'observer que les patients tendent à résister activement, d'une part aux efforts que fait le thérapeute pour leur venir en aide, et d'autre part, à leurs propres progrès sur le chemin de la guérison. L'essentiel de cette résistance provient de la façon inconsciente dont le patient s'agrippe à ce que Freud définissait comme le « bénéfice névrotique ».

Dans la littérature spécifique de la thérapie de famille, la résistance est expliquée ordinairement comme une « résistance familiale ». Ce terme suggère habituellement une intention collusive ou collective entre les membres de la famille, visant à faire échouer le progrès thérapeutique. De tels phénomènes doivent être reliés, bien entendu, à la dynamique inconsciente propre à chaque membre de la famille. Le terme « résistance » a été introduit initialement pour décrire les fonctions du psychisme individuel.

En vue d'éviter la confusion entre l'emploi sur le plan individuel et sur le plan relationnel du concept de la « résistance », nous préférons utiliser le terme « obstacle » pour désigner la résistance relationnelle ou collusive aux progrès thérapeutiques.

Parentification

Le terme décrit initialement (Boszormenyi-Nagy, 1965 ; Boszormenyi-Nagy & Spark, 1973) une manœuvre d'adulte consistant à transformer un enfant (ou un adulte) en un « aîné » fonctionnel, c'est-à-dire en quelqu'un qui prend une responsabilité plus grande que celle qui serait appropriée à son âge, dans une relation donnée. En tant que déplacement des limites transactionnelles attribuées à un rôle, la parentification ne se fait pas nécessairement au détriment de l'enfant. De fait, elle peut constituer une adaptation adéquate de l'enfant à une contrainte familiale temporaire. Il peut alors bénéficier de l'apprentissage que constitue le fait d'assumer un rôle de responsable.

Dans une perspective contextuelle, la parentification est destructive lorsqu'elle épuise les ressources et les réserves de confiance propres à l'enfant. Cela se produit quand les adultes manipulent les tendances innées de leurs enfants à se dévouer en toute confiance. La situation difficile qui caractérise le clivage des loyautés, par exemple, a toujours pour effet, du point de vue systémique, de parentifier l'enfant – même si chaque parent souhaite s'abstenir d'utiliser l'enfant.

Partialité multidirectionnelle

La partialité multidirectionnelle (Boszormenyi-Nagy, 1966) constitue la méthode et l'attitude thérapeutique directrice de la thérapie contextuelle. Elle constitue un ensemble

de principes et de directives techniques qui requièrent du thérapeute d'engager sa responsabilité envers tous ceux qui sont potentiellement concernés par ses interventions. Dans la pratique de la thérapie contextuelle, ce principe d'inclusion doit être associé à la détermination du thérapeute de mettre en exergue l'humanité de chaque participant – même du membre « monstrueux » de la famille.

Du point de vue méthodologique, la partialité multidirectionnelle se manifeste par le fait que le thérapeute, de façon séquentielle, prend alternativement le parti de chaque membre de la famille. Le thérapeute essaie de se montrer empathique avec chacun et de le reconnaître sur une base qui mérite vraiment de l'être. Si le thérapeute ne peut reconnaître une personne à travers le comportement qu'elle a eu à un moment donné, par exemple un comportement abusif envers un enfant, il peut au moins la créditer en se référant à son passé ou à une enfance au cours de laquelle elle aurait été victime, elle aussi.

Patrimoine (*legacy*)

Le patrimoine (ou mandat transgénérationnel) est le lien qui s'établit entre l'héritage d'une génération et ses obligations envers la postérité. Cette obligation envers la postérité fait partie de la réalité relationnelle ; elle n'est imposée par aucun système de valeurs particulier.

Toutes les formes de vie animale supérieure nécessitent un engagement intrinsèque envers les intérêts de la postérité, pour assurer la survie transgénérationnelle. En ce sens, le patrimoine est une donnée positive, à effet facilitant, dans la chaîne de la survie des espèces.

Le patrimoine ne constitue pas l'obligation de répéter les erreurs du passé. Par exemple, un « patrimoine d'alcoolisme » dans une famille donnée ne suggère pas l'obligation de perpétuer l'alcoolisme à l'avenir, par loyauté envers le passé. Au contraire, le patrimoine est une obligation consistant à aider la postérité à se délivrer des habitudes, des traditions et des délégations incapacitantes provenant des générations précédentes. Il constitue l'impératif éthique qui échoit à une génération donnée, visant à trier ce qui, dans la vie, est bénéfique à la qualité de la survie de la postérité. Chaque personne doit de la considération envers les mandats et les missions que lui impose la postérité.

Postérité

Ce terme désigne ici les générations à venir, y compris la jeune génération encore vulnérable dans son développement. Cette génération étant encore sensible aux *inputs* éducatifs et développementaux, elle mérite la priorité dans l'élaboration du plan thérapeutique. Les adultes sont confrontés aux conditions passées de leur développement, mais la postérité vit les conditions de son développement au présent et encore au futur. La postérité a un droit intrinsèque à être prise en compte, du point de vue éthique. Cette prise en compte est le moyen primordial dont dispose la génération présente pour s'acquitter de tout ce qu'elle a reçu des générations passées.

Rapprochement (*rejunction*)

En tant qu'objectif spécifique de la thérapie contextuelle, le rapprochement se réfère à l'éthique de base du processus d'appareillage ; autrement dit, les membres d'une famille qui se sont brouillés peuvent profiter d'une réconciliation pour engager un dialogue qui implique leur sens de la responsabilité. La *distanciation* est à l'opposé du rapprochement et représente une divergence (ou un manque d'intégration) entre l'individualisme et l'altruisme. Par conséquent, la distanciation suggère un épuisement des réserves propres aux relations de confiance. Elle caractérise les relations dans lesquelles les membres de la famille ont renoncé au processus de validation éthique (qui consiste à donner à autrui la considération qui lui est due) (autovalidation). À l'inverse, le rapprochement caractérise les relations dans lesquelles les membres de la famille choisissent de gagner en légitimité par autovalidation.

Reconnaissance (crédit) (*acknowledgment*)

La reconnaissance constitue une vérité factuelle. Ceci concerne la reconnaissance ouverte, immédiate et directe, manifestée par une ou plusieurs personnes quant au mérite acquis par une autre personne. Ce mérite a été acquis grâce à la sollicitude et à la considération témoignées par cette personne, en d'autres termes, par les diverses contributions qui ont valu à leur auteur sa légitimité.

La reconnaissance est une réponse à des contributions concrètes ; exprimer la reconnaissance ne correspond guère à des attitudes émotionnelles ou psychologiques au sens large, telles que la compassion, la pitié ou l'empathie.

Il faut souligner la différence entre la reconnaissance manifestée par les membres d'une famille et celle qui est thérapeutique. La reconnaissance entre partenaires est un moyen de rééquilibrer leur registre commun des dettes et mérites, ou de rétablir l'équité entre eux. La reconnaissance thérapeutique est principalement d'essence didactique – c'est le choix d'une attitude qui peut conduire les partenaires vers une meilleure validation de soi et vers un gain en légitimité.

Registre des mérites (ou : « grand livre ») (*ledger of merits*)

Le « grand livre » désigne ici la comptabilité impliquée dans l'équilibre des dettes et mérites accumulés de part et d'autre dans toute relation. Le degré de légitimité ou de redevance propre à chaque partenaire dépend à tout moment de l'équité de leurs concessions mutuelles. Les limites des concessions mutuelles (*give-and-take*) entre les partenaires sont modelées par le caractère symétrique ou asymétrique de la relation. La symétrie et l'asymétrie se réfèrent à la configuration de base des besoins et des droits fondamentaux de chaque partenaire engagé dans la relation. Dans une relation symétrique l'un des deux doit à l'autre à peu près le même degré de considération. Dans une relation asymétrique, l'enfant est un partenaire incomplet dont on ne peut exiger qu'il soit à même d'apprécier seul l'étendue de sa redevance. Un juste équilibre

entre parent et enfant nécessite une réciprocité équitable, mais non équivalente.

Sur le plan clinique, l'asymétrie assure la régulation de la justice des exigences mutuelles. Par exemple, un parent incestueux fait preuve d'un irrespect flagrant de cette asymétrie lorsqu'il veut avoir une relation sexuelle avec son enfant. En général, aucun parent ne peut exiger de façon réaliste d'être remboursé en nature pour ce qu'il a donné à son enfant. Un descendant adulte ne peut pas davantage attendre de remboursement équivalent aux soins qu'il dispense à un parent indigent ou agonisant.

Ressources (relationnelles)

Les ressources relationnelles sont, pour les personnes et leurs proches, les moyens, les options et les opportunités, factuels et fondamentaux, par lesquels les personnes peuvent s'améliorer, et venir en aide à elles-mêmes ou à autrui. Il existe des voies importantes dans lesquelles les personnes peuvent se frayer un chemin en vue de guérir la « discontinuité du *self* » (Kohut, 1977) ou de renforcer la maîtrise du Moi dans le sens freudien classique. A l'opposé des coûts relationnels, les ressources relationnelles procurent l'énergie qui permet d'actualiser la loyauté.

La thérapie contextuelle vise à catalyser les ressources relationnelles positives plutôt qu'à focaliser l'attention sur la suppression de la pathologie, des symptômes ou des problèmes.

Spontanéité

La spontanéité représente l'engagement actif et authentique du patient vis-à-vis de ses propres objectifs dans l'existence. Aucune thérapie ne peut être assumée ou réalisée sans un minimum de spontanéité de la part du patient.

La thérapie contextuelle investit une énergie considérable à orienter les patients vers des objectifs compatibles avec leurs propres motivations, celles qui émergent spontanément. La motivation principale consiste à s'engager dans la « spirale autoentretendue » (*self motivating spiral*) de la légitimité gagnée, autrement dit, de la liberté gagnée par tout sujet qui offre une considération éthique aux personnes significatives de son entourage.

Thérapie contextuelle

Il s'agit d'une approche thérapeutique fondée sur la notion empirique suivante : le fait qu'une personne prenne en considération de façon équitable ses obligations relationnelles peut lui permettre d'acquérir une liberté personnelle dans sa participation aux activités, aux satisfactions et aux réjouissances de la vie. Une considération équitable représente par conséquent une ressource majeure dans la vie relationnelle ; elle libère d'un sens erroné et/ou inauthentique de l'obligation et des conflits interpersonnels inutiles et inauthentiques.

La partialité multidirectionnelle, qui est le principe méthodologique fondamental de la

thérapie contextuelle, favorise une revue intégrale des relations essentielles inscrites dans le contexte global de chaque personne. La liberté de développer toute relation spécifique avec une personne est supposée être une conséquence indirecte de l'aptitude à faire face de manière responsable au contexte global des relations proches. Le thérapeute doit témoigner une attention particulière aux relations dites asymétriques, c'est-à-dire celles qui impliquent des partenaires spécialement vulnérables. La solidarité manifestée envers des enfants en position victimaire ou vulnérable sur le plan de leur croissance représente une priorité essentielle de la partialité thérapeutique.

L'engagement, bien plus que l'empathie émotionnelle, est la pierre angulaire de la thérapie contextuelle. Son objectif principal consiste à libérer chaque membre de la famille pour qu'il puisse spontanément gagner en légitimité, c'est-à-dire qu'il puisse bénéficier du processus éthique de l'autovalidation, elle-même dépendante de la considération témoignée envers les personnes significatives de l'entourage. La spirale autoentretenu des motivations aide les gens à faire un usage optimal de leurs ressources relationnelles.

Tribunal relationnel intrinsèque

Ce terme désigne l'élaboration d'une juridiction interne caractéristique des relations familiales. Un tel tribunal reste non formulé et invisible, mais il peut exécuter ses décrets. Ceux qui dédaignent les impératifs propres à ce tribunal (notamment la nécessité de considérer les besoins de l'autre) peuvent subir à la longue des conséquences négatives sur le plan relationnel. Ces conséquences peuvent prendre un caractère psychosomatique et se manifester par de l'insomnie, de l'impuissance, une conduite autodestructrice, ou des sentiments de culpabilité et un tableau dépressif. Chaque relation a sa propre « cour de justice » et ses propres critères définissant l'équilibre des concessions mutuelles. Toute entorse significative aux principes éthiques d'une relation donnée devrait être appréciée selon le code de juridiction propre à cette relation, plutôt que d'être extradée dans une autre relation (voir encore le concept d'*ardoise pivotante*).

Les traducteurs remercient Mesdames Belice Bortone et Carine Seeberger de l'aide et de la contribution apportées à la rédaction de ce glossaire en 2013, Consyl, Lausanne.